

**EXTRAIT DE DÉCISION DIFFUSÉ AU
BULLETIN OFFICIEL DES DECISIONS
SUR LE SITE INTERNET DE L'EPSF**

Numéro de dossier	Date de décision
Réf : 2015060003	09/12/2016

Référence de la décision : A/XV/2016-11-158

Autorisation de mise en exploitation commerciale de l'automoteur Régio2N UM3

A été délivrée, à la demande de SNCF Voyageurs, l'autorisation de mise en exploitation commerciale de l'automoteur Régio2N, équipé du STM autonome V2.8.4 ou V2.9.4, en composition US, UM2 homogène ou hétérogène de tous types (Z courte 1, Z courte 2, Z moyenne 2 NPdC et Z longue) et UM3 homogène ou hétérogène (restreinte aux types Z courte], Z courte 2 et Z moyenne 2 NPdC), dans les conditions prévues dans la décision.